

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET filiale de la [Compagnie industrielle des pétroles](#) (C.I.P.)

S.A., 30 août 1916. Suite de The Algeria Consolidated Oil Estates.

Société algérienne des pétroles de Tliouanet
(*Le Sémaphore algérien*, 25 novembre 1916)

Sous le nom de Société algérienne des pétroles de Tliouanet, il a été fondé, il y a quelques mois, une société ayant pour but la recherche et l'exploitation du pétrole et de tous autres produits bitumeux, la distribution et la vente de ces produits, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles et financières s'y rattachant directement ou indirectement.

L'assemblée constitutive vient de nommer comme premiers administrateurs : MM. Pierre Lefèvre-Vacquerie [C.I.P.], 63, avenue Kléber ; Démétrius Zafiropulo [C.I.P.], banquier, 44, avenue du Bois-de-Boulogne ; Jacques Grumbach, directeur honoraire au ministère de l'Intérieur, 62, rue de Rome ; Edmond Terquem¹, capitaine de vaisseau en retraite, 132, boulevard Saint-Germain, et Charles Kennerley Hall, avocat, 4, rue Sainte-Anne, à Paris.

Les Pétroles d'Algérie
Un trésor à garder. Un emboché à exclure
(*Le Sémaphore algérien*, 27 janvier 1917)

À la séance de la Chambre des députés, le 9 novembre dernier, M. Ernest Outrey s'élevait avec une légitime indignation contre les concessions abusives tendant à livrer à des compagnies anglaises les magnifiques richesses pétrolifères découvertes en Algérie.

L'abandon d'un périmètre englobant une superficie de 730.000 hectares pour un droit exclusif de recherches, que M. Marcel Sembat allait consentir à un groupe britannique, Pearson, provoqua maintes expulsions parlementaires. Il y avait déjà nombre de sociétés anglaises qui avaient obtenu de considérables concessions dans les départements d'Oran et de Constantine où se trouvent les plus abondants gisements de naphte.

Allait-on attribuer aux étrangers (dont l'intérêt, quoique allié, ne saurait primer l'intérêt national) une source de bénéfices susceptibles d'augmenter à la paix la fortune du pays ? Et pourquoi ne gardions-nous pas pour nous ce précieux pétrole qui, par tous temps, nous coûte si cher au dehors ?

¹ *Edmond* Louis Terquem (Dunkerque, 1853-Paris, 1933) : fils de Paul-Augustin Terquem, professeur d'hydrographie, et de Juliette Élise Terquem. Frère de Maurice († 1915), administrateur de la Cie industrielle des pétroles. Marié à Louise Marie Eugénie Crespin. X-1873. Commandant de la défense mobile de Cochinchine et du contre-torpilleur *Talcou* (1904). Officier de la Légion d'honneur (1909). Successeur de Maurice au conseil de la Société du Haut-Ogooué.

Il est présumable que l'attitude du Parlement en la circonstance aura édifié M. Sembat, ses hauts fonctionnaires des Travaux publics et tous ceux qui, par la suite, voudraient les imiter.

Dans la presse, on commence enfin à s'occuper de celle question. On exige que nulle part de notre patrimoine ne soit aliénée à une époque où tous ses moyens d'activité fructueuse doivent être réservés à la France.

*
* *

Mais, ce danger évité, il s'en présente un autre, bien plus grand encore, et que nous croyons devoir annoncer aujourd'hui.

Ce danger n'est rien moins que celui-ci : ce seraient les Allemands qui essaieraient de s'immiscer dans l'exploitation des richesses pétrolifères de l'Algérie, sous le couvert de quelques-uns de nos financiers de défection, utilisés par eux dans les plus louches tripatouillages d'avant-guerre.

Halte-là !

Crions bien haut contre ces complicités l'accusateur d'un passé honteux. Dévoilons les faits et [dé]masquons les hommes !

Avant la guerre, il n'y avait pas plus d'une demi-douzaine de sociétés françaises créées pour chercher ou extraire du pétrole en Algérie. De petites sociétés à capital infime. C'est toujours notre sort : ne pas savoir faire fructifier dans notre domaine les milliards aventurés par nos grandes banques dans les entreprises exotiques.

Depuis quelque temps, au contraire, on parle beaucoup dans les milieux financiers parisiens, des initiatives prêtes à se constituer pour l'exploitation du pétrole algérien. Ce serait parfait et nous y applaudirions si ces initiatives étaient menées par des Français dignes de confiance et d'un patriotisme certain.

Il n'en est rien.

Les personnages qui se sont manifestés dans le nouvel ordre d'affaires sont plus que suspects. Leurs scandaleux acoquinement avec les Boches ne peuvent que susciter la protestation de tous bons citoyens. Ne recommençons pas les déplorables erreurs du passé ! Ne laissons plus une séquelle d'odieux agioteurs livrer nos sources de profils à l'ennemi.

*
* *

C'est ainsi qu'une société constituée dans les derniers mois de 1916, la Société Algérienne des pétroles de Tliouanet (qui prend la suite d'une compagnie anglaise) apparaît clairement comme une émanation de l'immonde tripatouilleur Théodore [Mante].

Tout Français connaît et méprise ce Th[éodore] Mante, condamné par deux conseils de guerre (avec confirmation de la Cour de cassation) pour le crime monstrueux de commerce avec l'ennemi, en pleine guerre.

Bien avant les hostilités, ce T[héodore] Mante était un emboché. Sa principale création était une certaine Société industrielle des pétroles, présidée par lui jusqu'au jour de sa condamnation. Dans cette société, il y avait des « droits sociaux allemands » qui ont été mis sous séquestre par ordonnance du Tribunal de la Seine en date du 16 décembre 1914 ; il y avait comme administrateur un certain Schroeder, boche de Hambourg.

Exclu ignominieusement de la plupart des sociétés qui l'avaient admis, Th. Mante n'en persiste pas moins à vouloir « travailler ».

Malgré sa démission publiée, il n'en est pas moins toujours le gros manitou de la Compagnie industrielle des pétroles, société convaincue d'embochage.

Or, la Société algérienne des pétroles de Tliouanet est catégoriquement une filiale de cette société embochée. Même siège social au 12, de la rue Blanche. Deux des administrateurs de la dite compagnie algérienne, MM. Teiquem [*sic* : *Edmond Terquem*] et D. Zafiropulo, sont administrateurs de la Compagnie industrielle des pétroles, et l'ont été avec Th. Mante et le Hambourgeois Schroeder.

Et voilà, n'est-ce pas, qui est fait pour donner à réfléchir. Lorsque deux acolytes du condamné Th. Mante, au siège serait même de l'une des opérations de celui-ci, administrant une initiative nouvelle [*sic*], n'est-on pas en droit de soupçonner que le misérable disqualifié pour commerce avec l'ennemi se trouve aussi dans la coulisse de la nouvelle affaire ?

Ne frémit-on pas patriotiquement de semblable perspective ?

A quels dangers nos richesses de pétroles algériens ne seraient elles pas exposées, si Th. Mante, qui trafiquait avec l'Allemagne en pleine guerre, venait à se glisser, sous le couvert d'hommes de paille, dans certains groupes concessionnaires ?..

Qu'on y songe dans les milieux responsables. Nous indiquons des éléments périlleux. Il faut enquêter, il faut agir.

*
* *

Qu'on y songe d'autant plus que, selon des bruits qui nous reviennent l'affaire de Tliouanet ne serait que la première d'une série d'entreprises de pétrole en Algérie préparées par le même groupe.

Le grand meneur de ce projet alarmant serait Demetrius Zafiropulo, associé de M. Th. Mante en diverses affaires.

Nous avons eu l'occasion, dans notre chasse aux grands embochés, de nous occuper de ce Demetrius Zafiropulo.

C'est un homme formellement indésirable (nous n'en disons pas plus pour le moment) dans des affaires où, nous le répétons, il faut des énergies foncièrement et nettement françaises.

Né Turc et naturalisé Français à 40 ans seulement, Demetrius Zafiropulo a un passé de compromissions avec les Boches qui le rend plus que sujet à caution. En outre de ses collaborations peu recommandables avec Th. Mante et le Hambourgeois Schroeder, il a manigancé dans une série de ruineuses affaires de pétroles où les Boches avaient la main. Et enfin et surtout, ledit D. Zafiropulo a livré plusieurs affaires algéro-tunisiennes de mines de zinc et de plomb au groupe Beer, Sondheimer et Cie, les grands marchands de métaux de Francfort.

Peut-on laisser s'insinuer dans les exploitations algériennes de pétrole, guettées par les Allemands, cet ancien sujet ottoman qui a admis les Boches dans les affaires minières de nos colonies nord-africaines ?

Ce serait une imprudence au moins excessive. Nous déclarons formellement notre surprise que pendant la guerre même, on ait laissé Demetrius Zafiropulo assurer une influence néfaste dans l'affaire de Tliouanet.

Nous empêcherons ces imprudences en stigmatisant le personnage, comme il le mérite, dans de prochains articles où nous spécifierons, avec toutes preuves officielles à l'appui, sa turquerie et ses embochages. L'opinion en France et en Algérie étant alors fixée, on se tiendra sur ses gardes.

L'Ane rouge

Les pétroles d'Algérie et D. Zafiropulo
(*Le Sémaphore algérien*, 3 mars 1917)

Nous avons poussé un cri d'alarme en ce qui concerne le trop illustre et le trop exécrationnable Démétrius Zafiropulo, collaborateur et homme de paille du sinistre misérable Th. Mante et valet à tout faire des groupes de rapine allemande. Par son intrusion dans les Pétroles de Tliouanet, affaire récente créée pour préparer l'accaparement d'une série de gisements pétrolifères algériens, D. Zafiropulo constitue une menace d'invasion allemande dans ce précieux domaine.

Qu'est d'abord ce Zafiropulo ?

C'est un Turc d'origine, fils de Turc, frère de divers autres Zafiropulo demeurés turcs. Lui-même n'a acquis la nationalité française, à quarante ans (pour échapper à tout service militaire) que dans le but d'une plus grande liberté dans les cyniques entreprises de cosmopolitisme.

Voici à cet égard le document probant de son acte de naturalisation.

Extrait du *Bulletin des lois de la République française*, année 1902, partie supplémentaire, page 1.052 bis (n° 3.585).

Décret du Président de la République française (contresigné par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice) qui naturalise français, par application de l'article 8, paragraphe 5, n° 2 du Code Civil :

17° Le sieur Zafiropulo (Démétrius), négociant, né le 31 août 1863, de père ottoman, à Marseille (Bouches-du-Rhône, y demeurant.

Paris, le 8 février 1902.

Quand on a la vilénie de combiner sa naturalisation en sorte de ne pas servir le pays qui vous accueille, et si on est fils de Turc et de mercanti, on a tout ce qu'il faut pour devenir le séide des ennemis de ce pays.

Démétrius Zafiropulo était bien l'homme désigné pour la répugnante besogne de valet des Boches dans leur invasion économique de la France. Il l'a été aussi ignoblement et aussi complètement que possible, surtout en Algérie et en Afrique du Nord.

.....

Eh bien ! nous le demandons ! Lorsqu'un homme à un tel passé de compromissions avec l'Allemagne, lorsqu'il a aidé odieusement des Boches à s'emparer de mines de plomb et de zinc dans nos colonies, n'est-il pas d'une terrible imprudence de laisser cet homme approcher d'une richesse nouvelle découverte dans ces mêmes colonies ? N'est-ce point la livrer aux emprises futures des habitués associés boches de cet agioteur ?

Qu'on prenne garde !... Et afin de mieux prévenir ceux qui ont la mission sainte de veiller sur les pétroles d'Algérie, nous poursuivrons dans de prochains numéros nos révélations complètes sur ce Zafiropulo qui a commis bien d'autres infamies de bochophilie. Toutes doivent être bien connues. Elles le seront.

(*L'Âne rouge*).

Encore les Pétroles d'Algérie et D. Zafiropulo
(*Le Sémaphore algérien*, 20 mars 1917)

En France aussi bien qu'en Algérie, il s'élève une protestation de plus en plus véhémement contre les méthodes d'imprévoyance, d'incurie ou de cupidité qui attribueraient les merveilleuses richesses pétrolifères d'Algérie à des groupes financiers anglais ou à des métèques de l'agiotage cosmopolite installés chez nous. Il faut que ces

trésors demeurent propriété nationale, strictement nationale, exploitée par de bons et purs Français et avec les seuls capitaux français, afin que le pays, qui a besoin de tous ses éléments d'activité, retire le plein bénéfice d'une ressource nouvelle qui peut, chaque année, rapporter des millions.

Au Parlement et dans la grande presse, on a dénoncé déjà le danger qu'il y avait évidemment à avoir impudemment et scandaleusement attribué à un certain groupe Pearson, qui agit à Londres, un permis de recherche sur plus de 700.000 hectares de terrains pétrolifères dans la province d'Oran. Nous nous associons une fois de plus aux réclamations émises et nous reviendrons sur ce point.

Mais ce sera après que nous aurons mené à bonne fin, et cette fin sera qu'il soit fait droit à nos revendications, la campagne menée par nous contre un groupe, de sales embochés de la finance parisienne et marseillaise. Ceux-ci également se sont jetés avec avidité sur les richesses de pétrole en Algérie. Et à eux aussi, on a eu le tort de concéder des avantages, qui s'ils étaient maintenus ou étendus, feraient la fortune des Allemands dont ces misérables n'ont été que trop souvent les agents dans le passé.

Nous continuerons donc nos révélations au sujet du sieur Démétrius Zafiropoulo, que nous trouvons dans une certaine affaire des Pétroles de Tliouanet (Algérie) et qui a débuté ainsi dans une spéculation nouvelle où grossir ses millions en servant les Boches.

.....

LE MONOPOLE DU PÉTROLE

(3)

par M. Lefèvre-Vacquerie,
publiciste,

administrateur-délégué de la Compagnie industrielle des pétroles
(*L'Économiste parlementaire*, 6 juin 1918)

.....
Les Pétroles d'Algérie. — Je suis amené à dire un mot des pétroles d'Algérie, expressément visés par le rapporteur, qui semble faire un reproche sinon expressément aux raffineurs, tout au moins à l'initiative capitaliste en France de ne pas avoir « exploité nos champs d'huile d'Algérie où l'on avait la certitude, surtout depuis mai 1914, de la présence d'abondants gisements facilement exploitables. »

La certitude ? Il n'y a pas de certitude en matière de pétroles. Il me suffira de rappeler ici le cas d'une société roumaine qui étonna le monde par la richesse d'une de ses sondes, laquelle donna, à un moment, jusqu'à 330 tonnes par jour. Un jour, la sonde brûla. Pour retrouver la nappe d'huile, pour remplacer la sonde incendiée, plus de 6 millions de francs furent dépensés en pure perte. Jamais, jusqu'ici le pétrole n'a pu être retrouvé. « Oil is game », disent les Américains. La recherche du pétrole est un jeu de hasard. J'appartiens à une société de recherches et d'exploitation en Algérie ; cette société est même la seule à y posséder deux puits productifs, faiblement productifs, il est vrai, puisqu'ils donnent à eux deux, que de cent à cent cinquante tonnes par mois, mais productifs.

Faut-il exposer par quelles difficultés nous avons passé ? Faut-il dire que, n'ayant encore que des permis de disposer, nous perdons en cas de fontaine jaillissante, la majeure partie du pétrole extrait, puisque les permis de recherches ne donnent pas le droit d'établir d'ouvrages permanents ? Or, les réservoirs sont considérés comme des ouvrages permanents et nous devons recueillir l'huile dans des silos de terre battue. Croit-on que ces conditions sont très encourageantes pour des prospecteurs ? La Compagnie industrielle des pétroles ne s'est pourtant pas laissé rebuter. Et je pourrai

citer tel autre de nos confrères qui a consacré à des recherches infructueuses en Algérie des sommes considérables.

Il n'en reste pas moins certain que le grand coupable dans le retard des recherches pétrolifères en Algérie, c'est l'État, ce sont les entraves administratives, c'est l'esprit politique d'un Parlement qui refusait les concessions minières tant que la loi de 1810 ne serait pas révisée et qui ne révisait pas cette loi. Voilà onze ans, Messieurs, que dure cette comédie, cette triste comédie, car elle nous coûte hélas fort cher.

D'ailleurs, cette question de la recherche des pétroles en Algérie a été étudiée dans une sous-commission de la X^e Section et il faut espérer que les vœux de cette sous-commission seront écoutés par les Administrations responsables.

Les bons placements (*Le Sémaphore algérien*, 9 novembre 1918)

Parmi les bons placements financiers préconisés par les banques algériennes à leurs clients, les actions de la Société de Tliouanet (Relizane) doivent être considérées comme les meilleurs. Voici pourquoi.

Afin de s'emparer de ces pétroles algériens malgré le vote de la Chambre qui veut réserver cette affaire aux capitaux français, les financiers cosmopolites qui s'appellent lord Murray, Mantes le traître [*sic* : Théodore Mante (Marseille), président de la *Navigation mixte*, etc. *Victime d'une campagne de l'Action française*], Zaphiropoulo le turc [*sic* : Zafiropulo], Ansbacher le Boche naturalisé ² ont décidé de faire prendre la majorité des actions de leur société par des Algériens.

Quand les fumistes de la haute finance auront démontré que les fonctionnaires sont non seulement des Français mais encore des Algériens, ils feront acheter par des Boches ou des bolchophiles toutes les actions à un prix élevé. Et le tour sera joué. Algériens, méfiez-vous ! Sans le vouloir, vous pourriez prêter la main à nos pires ennemis.

ALGÉRIE Demande en concessions de mines de pétrole (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 décembre 1918, p. 645)

Ricome (Jules), Duroux (Jean), Poumailloux (Paul) et Brissonnet (Edgard) formulent diverses demandes en concurrence avec celle du 9 août 1915 de la société The Algeria Consolidated Oil Estates, à laquelle est substituée la Société algérienne des pétroles de Tliouanet.

INDUSTRIELLE DES PÉTROLES (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 mai 1919)

.....
Les participations accusaient une forte augmentation représentant la différence entre la part d'intérêts nouveaux pris par la Compagnie dans la Société française des carburants et dans le Consortium français d'importation des pétroles et essences, et la

² Théodore Ansbacher (Furst, Bavière, 1871-Auschwitz, 1944) : banquier à Paris, président de la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)(1913-1922). Voir [encadré](#).

cession de la participation dans la Société algérienne des Pétroles de Tliouanet qui figurait au bilan antérieur.

The Algeria Consolidated Oil Estates
(*Le Sémaphore algérien*, 31 octobre 1919)

M. H. Labroue a exposé au ministre de la Reconstitution industrielle que la Société « The Algeria », composée en grande partie de capitaux anglais, sollicitait la concession de 1.700 hectares de terrains pétrolifères dans le canton de Relizane (Oran), au préjudice de capitalistes français d'Algérie qui ont entrepris de fructueuses recherches sur une partie de ces 1.700 hectares, et lui a demandé s'il ne serait pas équitable que cette concession fût réduite à 100 hectares, conformément aux engagements pris par l'administration des mines.

La réponse suivante a été faite par le ministre :

« La société anglaise « The Algeria Consolidated Oil Estates » a cédé tous ses droits à l'obtention d'une concession de mines de pétrole en Algérie à la Société algérienne des pétroles de Tliouanet, dont les capitaux sont français à une très grande majorité. La demande en concession présentée par cette société sera soumise au Conseil d'État en même temps que celles des autres demandeurs ».

ÉTAT DES RECHERCHES DE PÉTROLE EN ALGÉRIE
(*Le Sémaphore algérien*, 8 décembre 1919)

[...] En 1916, la Société algérienne des pétroles de Tliouanet se substitue à la The Algeria Consolidated Oil Estates.

En 1917, les sondages effectués à Tliouanet permettent d'extraire par mois environ 75 tonnes de pétrole.

En 1918, sur l'initiative de la Société algérienne des pétroles de Tliouanet, des sondages sont exécutés à quelque 25 kilomètres au sud de Relizane. Les recherches ont porté sur deux régions : Messila et Masjila. Dans la première, six sondages ont été faits d'une profondeur variant de 120 à 315 mètres ; trois ont donné du pétrole ; dans la seconde région, cinq puits, dont la profondeur est comprise entre 25 et 75 mètres, ont tous fourni de petites quantités d'huile minérale avec une production mensuelle de 75 tonnes. [...]

Département d'Oran
RELIZANE
Nos pétroles
(*L'Écho d'Alger*, 20 août 1920)

L'Écho de la mine, organe des intérêts économiques de la région de Relizane, publie un article important sur les sociétés anglaises qui possèdent des intérêts dans notre colonie.

Voici, classées par ordre alphabétique, les sociétés anglaises exploitant, à l'heure actuelle, notre sous-sol algérien :

1° Aïn-Zeft oil Co Ltd.

.....

2° Algeria Consolidated oil Estates Ltd.

Créée le 9 mars 1913, sous le nom de « Gouria Consolidated oil Estates Ltd », pour acquérir du « Gouria Syndicate Ltd » un droit de priorité sur 60 milles carrés de terrains pétrolières sis à Gouria, sur le bord de la mer Noire. Les droits ne furent pas exercés, et, en 1914, le nom de la société fut changé à l'acquisition des baux de Messila et de Medjilla, à Relizane. Les concessions n'ayant pu être accordées à cette société anglaise, elle transféra ses droits, le 1^{er} juin 1916, à la « Société algérienne des pétroles de Tliouanet ».

3° Algerian oilfield Ltd.

Créée le 12 mai 1910, pour acquérir une concession de 20.000 acres située dans les douars Flittas, Kalaaâ, Ouled-Bouali, Ferroudj et Ben-Tata, district de Relizane, commune de l'Hillil, arrondissement de Mostaganem (Oran).

Les concessions sont distantes d'environ 42 milles du bord de la mer et d'environ 7 milles de chaque voie ferrée. De nouveaux droits ont été acquis pour d'autres terrains et d'anciens droits ont été abandonnés. Les concessions de Messila et de Medjila sont prises à bail par la « Société algérienne des pétroles de Tliouanet ». Deux puits sont productifs à Messila, et de petites quantités de pétrole d'excellente qualité sont obtenues à Medjilla, la production totale pour l'année 1919 a été de 878.741 kg.

Capital : £ 225.588, s en £, 225.864 actions de 2 sh. chacune après réduction en février 1918.

Pétroles de Tliouanet
(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1921)

L'assemblée ordinaire du. 22 avril a approuvé le bilan de l'exercice 1920, qui ne comporte encore aucun compte d'exploitation, la société étant, on le sait, à la période des recherches. L'assemblée extraordinaire, a autorisé, en principe, l'augmentation du capital de 1.500.000 francs à 8 millions par tranches successives et suivant modalité à déterminer par le conseil.

Le siège de cette société, qui était précédemment 12, rue Blanche, est transféré 54, rue de Londres à Paris.

Société algérienne des pétroles de Tliouanet
Société anonyme au capital de 1.500.000 francs
Siège social : 54, rue de Londres, PARIS VIII^e
Augmentation de capital
(*L'Écho d'Alger*, 20 et 24 janvier 1922)

Le capital actuel de 1.500.000 francs, sera porté à 4.500.000 francs, par création de 30.000 actions nouvelles de 100 francs, dont 27.000 actions de numéraire émises au pair et 3.000 actions d'apport.

Les actionnaires anciens auront droit de souscrire, à titre irréductible, une action nouvelle pour une action ancienne.

Les souscripteurs devront verser le premier quart en souscrivant.

Les versements de souscription seront reçus du 16 au 31 janvier 1922 inclus, au compte de la « Société algérienne des pétroles de Tliouanet » chez le « Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ».

La « Société algérienne des Pétroles de Tliouanet » a été fondée le 1^{er} juin 1916, pour une durée de 99 ans, en vue d'exploiter une concession de mines de pétrole

qu'elle avait demandée et qui lui été accordée par décret du 19 mars 1921, pour une superficie de 1.005 hectares.

La notice a été publiée dans le « Bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières » en date du 23 mai, 1^{er} et 15 août 1921.

PÉTROLES DE TLIOUANET

(L'Information financière, économique et politique, 1^{er} avril 1922)

Les actionnaires réunis le 30 courant ont approuvé les comptes de l'exercice 1921 qui se soldent par un déficit de 265.500 francs. L'assemblée extraordinaire tenue à l'issue de l'ordinaire a ratifié les apports faits par l'Algeria Consolidated Estates. En conséquence de ces apports, le capital de la Compagnie se trouve ainsi porté de 1.500.000 à 4.500.000 fr.

Paul JORDAN, administrateur délégué

Polytechnicien, ingénieur des mines.
Directeur de l'Union des mines marocaines (1912). Voir [encadré](#).

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*Le Petit Bleu*, 27 avril 1922)
(*Le Sémaphore algérien*, 10 mai 1922)

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1922, ont été approuvés les apports faits par l'Algeria Consolidated Oil Estates Limited, moyennant remise de 3.000 actions libérées qui ont porté le capital de Tliouanet à 4.500.000 francs.

Ont été nommés administrateurs, par une assemblée ordinaire tenue à la même date : MM. Edmond-Louis Terquem. 132, boulevard Saint-Germain ; Jacques-Émile Aguilon, à Paris, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Édouard Chevaleau, à Paris, 113, avenue de Villiers ; Joseph-Louis-Paul Jordan, ingénieur en chef du Corps des Mines, à Paris, 4, rue de Luynes ; Charles A. Kennerley Hall, à Paris, 4, rue Saint-Anne ; L.-E.-B. Homan, à Londres (Angleterre), Palmer House, Old Broad Street, Londres ; Pierre Lefebvre-Vacquerie [pdt Cie indus. des pétroles], à Paris, 63, avenue Kléber ; Marie-Joseph-Hercule-Henri de Peyerimhoff ³, à Paris, 16, rue Séguier ; Demetrius Zafiropulo, à Paris, 49, rue Cambon, et David Beigbeder, à Paris, 15, rue Lamennais.

Compagnie industrielle des pétroles.
(*L'Économiste parlementaire*, août 1922)

Outre ses participations anciennes, la société a pris deux participations nouvelles, l'une de 300.000 francs dans la Société algérienne des Pétroles de Tliouanet, l'autre de 4 millions dans la Compagnie industrielle des pétroles de l'Afrique du Nord.

INDUSTRIELLE DES PÉTROLES
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 22 novembre 1922)

Le portefeuille a subi quelques modifications : il comprend ... 3.000 actions Société algérienne des Pétroles de Tliouanet

³ Henri de Peyerimhoff (1872-1953) : président de l'Union des Mines (1923-1932). Voir [encadré](#).

ALGÉRIE
Algerian Oilfields
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1923)

Avis a été reçu de la Société algérienne des pétroles de Tliouanet que le puits n° 27, à Medjillah, a rencontré le pétrole qui a jailli à une hauteur de 18 mètres. Après une éruption de 15 heures, à raison d'une tonne par heure, la sonde s'est ensablée. Le puits est actuellement aménagé en vue d'une production régulière. La nappe de pétrole a été rencontrée à une profondeur de 128 mètres. Le puits 29; à fin janvier, avait atteint une profondeur de 106 mètres. Ce puits est situé à 100 mètres de la sonde 27. La production de janvier, gênée par les difficultés de transport causées par les conditions atmosphériques, s'est élevée à 128 tonnes.

LA RECHERCHE DU PÉTROLE
DANS LES COLONIES FRANÇAISES
(*Le Populaire*, 25 juillet 1923)

ALGÉRIE

[...] Au cours des années 1913 à 1916, de nouvelles demandes furent adressées par l'Algerian Consolidated Oil Estates Ltd et la Société algérienne des pétroles de Tliouanet, qui s'était substituée à la précédente. Des sondages et des recherches furent effectués dans divers secteurs. Les sondages de Tliouanet ont permis d'extraire en 1917 environ 75 tonnes de pétrole par mois. Il en fut à peu près de même en 1918 dans les régions de Messila et de Medjila. En 1920, la Société algérienne a obtenu 620 tonnes [...].

Société algérienne des pétroles de Tliouanet
(*La Journée industrielle*, 5 septembre 1923)
(*Le Sémaphore algérien*, 14 septembre 1923)

Par une pétition, M. Paul Jordan, agissant au nom de la société, sollicite l'extension à d'autres limites de la concession des mines de pétrole et autres produits bitumineux, instituée instituée par le décret du 19 mars 1921 et s'étendant sur le territoire de la commune mixte de La Mina, arrondissement de Mostaganem, département d'Oran.

La concession ainsi agrandie aurait une étendue de 1.502 hectares.

SOCIÉTÉ ALGERIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 octobre 1924)

Cette Société sollicite un permis exclusif de recherches de pétrole et gaz combustibles, pour une durée de deux années, sur le territoire de la commune mixte de La Mina, arrondissement de Mostaganem.

Annuaire industriel, 1925

PÉTROLES de TLIOUANET (Soc. algérienne des), Siège social : 13, r. de Bourgogne, Paris, 7^e. T. Fleurus 05-30. Ad. t. Mimarok-Paris. Soc. an. au cap. de 4.500.000 fr. Cons.

d'adm. : Prés. : M. E[dmond] Terquem [capitaine de vaisseau en retraite ; frère de Maurice Terquem auquel il a succédé comme administrateur de la Société du Haut-Ogooué (SHO)] ; Adm. délégué : M. Paul Jordan ; Adm. : MM. Henri de Peyerimhoff ; Jacques Aguilon : Ch. Kennerley Hall ; D. Zafiropulo ; D[avid] Beigbeder [1848-1935] [pdt SCAC, Mokta, etc.] ; E. Chevaleau ; L. E. B. Homan ; Pierre Lefèvre-Vacquerie. Dir. : M. Jean Ména, à Kalaa (Départ. d'Oran). Concession de Tliouanet (1.005 ha). Mines de pétrole (1-36357).

LA VIE ÉCONOMIQUE
Les gisements de pétrole
(*Les Annales coloniales*, 16 avril 1925)

Les sondages effectués depuis une trentaine d'années en Oranie (seule région de l'Algérie qui semble, jusqu'à présent, receler des terrains pétrolifères) n'ont pas encore permis aux prospecteurs de découvrir des couches à grand rendement. Les recherches qui ont porté principalement sur les régions du Dahra (entre le Bas-Chélif et la Méditerranée) et de Tliouanet (entre Relizane et l'Hillil), ont cependant donné d'encourageants résultats.

Le rendement des puits exploités varie de 2 à 3 tonnes de pétrole brut par jour.

Ce produit, dont la teneur en essence est de 30 % et qui fournit des produits lampants dans la proportion de 50 %, est un des plus riches pétroles connus.

Les spécialistes estiment, d'après les prospections en cours, que l'Algérie pourra trouver un jour dans son propre sol tout le pétrole qui lui est nécessaire.

Société algérienne des pétroles de Tliouanet
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1925)

Les actionnaires de cette société ont tenu, hier, leur assemblée ordinaire, au siège social, 13, rue de Bourgogne, à Paris. Ils ont approuvé les comptes qui leur étaient soumis, tels que nous les avons publiés le 7 mai. Ceux-ci font ressortir un bénéfice brut de 646.055 fr., contre 719.703 fr., qui, après divers amortissements, s'élevant à la somme de 694.929 fr, laissent un solde disponible de 51.126 fr. que l'assemblée a décidé de reporter à nouveau.

Dans son rapport, le conseil annonce que la profondeur forée a été au total, au cours de l'exercice 1924, de 1.067 mètres.

La production de pétrole brut de la société s'est élevée à 1.787 tonnes en 1924, contre 1.336 tonnes en 1923. Sur ce chiffre, 125 tonnes seulement ont été fournies par les anciens sondages 3 et 10 de Messilah. Tout le reste provient de la région de Medjillah et notamment du sondage 24 qui a fourni à lui seul 912 tonnes. En 1923, sa production avait été de 971 t.

Une demande d'extension de concession que la société avait présentée a été repoussée.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
S.A. au capital de 4,5 MF.
Siège social : Paris, 13, r. de Bourgogne.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Conseil d'administration

composé de 5 à 10 membres, nommés p. 6 ans, propriétaires de 10 actions.
TERQUEM (Edmond), 132, bd Saint-Germain, Paris ; pdt ;
AGUILLON (Jacques), 71, r. du Fbg St-Honoré, Paris ;
BEIGBEDER (David), 6, r. Yvon-Villarceau, Paris ;
CHEVALLEAU (Édouard), 113, av. de Villiers, Paris ;
HOMAN (L.E.B.), Palmerson House, old Road Street, London, E.C. 2 ;
JORDAN (Paul), 4, r. de Luynes, Paris ;
KENNERLEY HALL (Ch.), 4, r. Ste-Anne, Paris ;
LEFEBVRE-VACQUERIE (Pierre), 63, av. Kléber, Paris ;
PEYERIMHOFF DE FONTENELLE (Henri), 16, r. Séguier, Paris ;
ZAFIROPULO (Démétrius), 28, r. Beaujon, Paris.

Commissaires aux comptes

TERQUEM (Lucien), 94, r. de Maubeuge, Paris ;
HUGOT (Ernest), 171, r. La-Fayette, Paris.

Capital social. — 4,5 MF en 45.000 act. de 100 fr. dont 13.000 d'apport entièrement libérées.

Parts bénéficiaires. — 1.500.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. Sur le surplus : 10 % au conseil d'administration. Le solde : 75 % aux act., 25 % aux parts bénéficiaires.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF	
Frais de constitution	1 00
Apports	750.000 00
Frais de 1 ^{er} établissement	2.842.919 80
Agencement des travaux	1 00
Emballages	34.670 00
Cautionnements	21.770 85
Magasin	196.950 35
Marchandises en stock	73.637 30
Débiteurs divers	84.667 72
Actionnaires	675.000 00
Caisses et banques	253.398 89
Compte d'ordre	1.068.054 00
	<u>6.001.079 91</u>
PASSIF	
Capital	4.500.000 00

Intérêt cumulatif sur capital appelé	1.068.054 00
Créditeurs	37.365 65
Profits et pertes	
Report ex. précédent fr. 51.126 33	
Bénéfices nets ex. 1925 344.524 93	395.651 26
	<u>6.001.079 91</u>

Concessions de mines et permis de recherches
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1927)

Par une pétition en date du 17 décembre 1926, M. Paul Jordan, administrateur délégué de la Société algérienne des pétroles de Tliouanet, dont le siège est à Paris, n° 13, rue de Bourgogne, agissant au nom et pour le compte de cette société, sollicite un permis exclusif de recherches de pétrole et gaz combustibles, pour une durée de deux années, sur le territoire de la commune mixte de Cacherou, arrondissement de Mascara, département d'Oran.

L'industrie minière en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1928)

PÉTROLE	tonnes
Sté de Tliouanet à Messila (Oran)	1.204

SOCIÉTÉ ALGERIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*La Journée industrielle*, 3 juillet 1928)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1927, se soldant par un bénéfice de 1.708. fr., auquel vient s'ajouter le report antérieur, soit 815.221 fr., qui a été reporté à nouveau.

MM. Paul Jordan, de Peyerimhoff, Zafiropulo et Edmond Terquem, administrateurs sortants, ont été réélus.

SOCIÉTÉ ALGERIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1928 qui se soldent par une perte de 29.835 fr. Compte tenu du report bénéficiaire de 1927, s'élevant à 846.932 fr., il reste un solde créditeur de 817.097 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Maurice Darcy et Eugène Waymel ⁴ en qualité d'administrateurs.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1930, p. 390)

H. Mouly (Paris, 1923), directeur de l'exploitation de la Société algérienne des pétroles de Tliouanet.

PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Africain*, 20 juin 1930)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 26 juin 1930, à 14 h. 1/2, 35, rue Saint-Dominique, à Paris.

Félix Kalck,
sous-directeur de l'Office du gouvernement général de l'Algérie,
L'Algérie, un siècle de colonisation française,
Éd. Notre domaine colonial, 94, quai de la Victoire, Paris, 1930

La Société algérienne des pétroles de Tliouanet, créée en 1916, exploite deux gisements à Msilah et à Medjilah ; le gisement de Msilah donne seul, des résultats, en 1928 plus de 1.200 tonnes ont été extraites.

ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1930)

L'assemblée ordinaire du 26 juin, présidée par M. Edmond Terquem. a approuvé les comptes de l'exercice 1929, faisant ressortir un bénéfice net de 1.367.388 francs. auquel s'ajoute le report antérieur de 817.097 francs, soit un total disponible de 2.184.485 francs.

Elle a fixé le dividende brut à : 29 fr. 954 par action numéros 1 à 5000 ; 41 fr. 684 par action numéros 5001 à 15000 ; 9 fr. 82 par action numéros 15001 à 45000 et 15 francs par action numéros 42001 à 45.000. Ce dividende représente le montant de l'intérêt cumulatif arriéré afférent à chaque catégorie d'action depuis le montant de leur entrée en jouissance jusqu'au 31 décembre 1924, compte tenu des dates auxquelles les versements de libération ont été effectués. Le paiement aura lieu à partir du 1^{er} septembre prochain.

Le reliquat disponible après répartition, soit 1.208.457 francs, a été reporté à nouveau.

⁴ Eugène Waymel (1868-1940) : ingénieur des mines, directeur général des Mines de Dourges. Leur représentant à l'Électricité des houillères Pas-de-Calais (1921), à Carburants et Produits de Synthèse (1927), Travaux hydrauliques et entreprises générales (THEG)(1928), Huiles, goudrons et dérivés (1929), Compagnie générale de traction sur les voies navigables...

MM. Maurice Darcy, Pierre Lefèvre-Vacquerie et Eugène Waymel, administrateurs sortants, ont été réélus.

La production de l'exercice a atteint 3.048 tonnes de pétrole brut, dépassant de beaucoup non seulement celui de l'exercice précédant, mais le maximum de 1.882 tonnes que la Société avait enregistré en 1925.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 août 1930)

La Société sollicite un permis exclusif de recherches de pétrole et gaz combustibles sur le territoire de la commune mixte de Cacherou, arrondissement de Mascara, dans le département d'Oran

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Africain*, 30 juin 1931)

Signalons qu'à la requête de cette société, le Conseil d'État vient de rendre un arrêt renvoyant celle-ci devant le gouverneur général de l'Algérie pour que soit pris par lui un nouvel arrêté réglant sur de nouvelles bases les comptes de la concession des « Mines de Messila » pour les exercices 1922, 1923 et 1924.

Dans sa requête, la société soutenait que c'était à tort qu'un arrêté du gouverneur général de l'Algérie, en date du 12 avril 1926, avait déclaré que les dépenses d'établissement effectuées au cours de chacun des trois premiers exercices ne produiraient aucun intérêt avant le 1^{er} janvier de l'année suivante et décidait que l'intérêt alloué au capital investi pendant chaque année devait être indéfiniment calculé au taux moyen durant cet exercice.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 déc. 1931, p. 1013)

L'assemblée ord., tenue le 13 nov., a approuvé les comptes de l'ex. 1930, accusant un solde bénéficiaire de 178.949 fr., formant, avec le solde bénéficiaire antérieur, un total disponible de 1.377.407 fr., qui a été reporté à nouveau.

Le rapport indique qu'après s'être accrue très rapidement au cours de l'année 1929, la production des sondages de Medjilla n'a cessé de décroître en 1930 malgré les efforts faits pour en stabiliser le débit. Le tonnage extrait en 1930 s'est abaissé à 1.653 t. contre 3.048 en 1929. Il sera encore moindre au cours de l'exercice 1931.

Cette expérience, ajoute le rapport, appuyée par l'échec d'autres recherches poursuivies sur différents points de la concession, ne permet pas de compter les rés. offertes par la partie superficielle du gisement. Toutefois, le conseil conserve l'espoir de renouveler les perspectives d'avenir de la société en poussant les sondages de reconnaissance à une plus grande profondeur. L'expérience a été tentée avec peu d'efficacité en raison des difficultés matérielles. D'autre part, l'outillage s'est révélé insuffisant p. ces sondages. Le conseil a alors tenté, au début de l'ex. en cours, de se procurer les ressources nécessaires par une augmentation de capital qui n'a pu être réalisée en raison des circonstances économiques.

La société devra donc, en attendant une période plus favorable, se contenter de l'activité réduite que permet la situation actuelle de l'exploitation, qui est influencée non seulement par la réduction de la production sociale, mais aussi par la crise qui affecte le marché du pétrole.

ÉCHOS
LE PETROLE EN ALGÉRIE
(*L'Africain*, 13 août 1933)

Un de nos amis, généralement très bien informé nous communique :
Il existe à Tliouanet la seule exploitation pétrolifère de l'Algérie.
Comme par hasard, cette affaire unique est entre les mains d'une société anglaise.
On y extrait du pétrole depuis bien avant guerre.
Actuellement, sa production est d'environ 2 à 3.000 tonnes par an. Une exploitation qui a ce faible débit ne peut pas vivre.
Pour qui connaît les Anglais, une exploitation déficitaire comme celle-ci serait abandonnée depuis longtemps si...
Si cette exploitation ne pouvait donner que 2 ou 3.000 tonnes par an.
Raisonnons :
L'Angleterre, maîtresse des pétroles, n'a :
1° Aucun avantage à concurrencer les puits de Mésopotamie ;
2° Aucun avantage à faire connaître aux Français qu'ils possèdent, chez eux, une ressource importante susceptible de les libérer en partie du pétrole étranger ;
3° Aucun avantage à tenter des prospecteurs à la recherche de nouvelles nappes qui ne soient pas sur leurs territoires.
L.
On aimerait, après une enquête approfondie et SÉRIEUSE, entendre confirmer ou infirmer.
Nous avons supprimé volontairement la relation d'une conversation surprise, car elle engage un tiers Français. (N.D.L.R.)

Situation de l'industrie minière de l'Algérie en 1933
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1934)

Pétrole. — La concession de Messila est exploitée par la Société algérienne des pétroles de Tliouanet. La production de 1933 s'est élevée à 560 t. de pétrole brut de densité moyenne de 0,797 à 15°. Aucun sondage nouveau n'a été fait en 1933.

ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1934)

L'exercice 1933. dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 27 juin, font apparaître un léger solde déficitaire de 673 francs.
L'activité sociale ayant été réduite à un petit nombre de sondages productifs, l'extraction a été de 558 tonnes seulement de pétrole, contre 890 en 1932. Cela a été suffisant pour couvrir les dépenses de recherches du premier trimestre.

MM. Paul Jordan, de Peyerimhoff et Zafiropulo. administrateurs sortants, ont été réélus.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*La Journée industrielle*, 22 décembre 1934)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a décidé la suppression, à dater du 1^{er} janvier 1933, du caractère cumulatif du premier intérêt de 5 pour cent attribué aux actions. Elle a décidé, eu outre, la réduction de 25 à 20 pour cent du chiffre revenant aux parts bénéficiaires dans l'attribution du superbénéfice.

L'assemblée a également autorisé le conseil à procéder à la réduction du capital de 4 500 000 fr. à 2 250 000 fr. et à sa augmentation à 5 millions, par l'émission d'actions nouvelles à souscrire et à libérer en numéraire.

Les mines algériennes en 1935
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1936)

La concession d'hydrocarbure de Messila est toujours exploitée avec une quinzaine d'ouvriers par la Société algérienne des pétroles de Tliouanet. On y compte six sondages productifs dont 4 sont exploités par pompage tous les deux jours, un par injection d'air et l'autre à la cuillère. La production en 1935 a été de 343 t. de pétrole brut d'une densité moyenne de 0,798. La valeur est de 512 fr. la tonne. Il n'a pas été fait de sondage nouveau l'an dernier.

Situation de l'industrie minière de l'Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1937)

La question du pétrole en Algérie ne progresse pas : la concession de Messila est toujours exploitée par la Société algérienne des pétroles de Tliouanet, qui a produit 295 t. en 1936.

ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 juin 1937)

L'assemblée ordinaire du 25 juin 1937 a approuvé les comptes de l'exercice 1936, qui se soldent par une perte de 8.527 francs.

Le Conseil indique qu'après des négociations qui n'ont pas duré moins de deux ans. le Conseil a consenti l'amodiation de la concession à un groupe financier.

Annuaire industriel, 1938

PÉTROLES de TLIOUANET (Soc. Algérienne des), Siège social : 13, r. de Bourgogne, Paris, 7^e. Ad. t. Mimarok-Paris. Soc. an. au cap. 4.500.000 fr. — Concession de Tliouanet (1.005 ha.).

Mines de pétrole. (1-36357).

CIE INDUSTRIELLE DES PÉTROLES
(*Journal des combattants et combattants du Maroc*, avril 1938)

La C. I. P. possède des participations dans l'Algérienne des Pétroles de Tliouanet...

ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
(*La Journée industrielle*, 4 juin 1938)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1937, se soldant sans bénéfice ni perte, les recettes de l'exercice n'ayant permis que de couvrir les frais d'exploitation et les frais généraux, réduits au strict minimum et d'affecter une somme de 16 905 fr. aux amortissements.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Jacques Alphen, élu en remplacement de M. Barbaudy, démissionnaire, et elle a réélu MM. Aguillon et Kennerley-Hall.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.500.000 FRANCS
Siège social ; 13, rue de Bourgogne, à PARIS (7^e)
(*Annuaire du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale française des mines métalliques*, juin 1939, p. 575)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. AGUILLON (Jacques), président, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8^e).
KENNERLEY HALL (Ch.), 4, rue Sainte-Anne, Paris (1^{er}).
de PEYERIMHOFF (Henri), 82, rue de l'Université, Paris (7^e).
ZAFIROPULO (Démétrius), 43, rue Cambon, Paris (1^{er}).
DARCY (Maurice), 7, rue de Talleyrand, Paris.
WAYMEL (Eugène), à Hénin-Liétard.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital est divisé en 45.000 actions nominatives de 100 francs chacune.
Les actions ne sont pas cotées en Bourse.
Il n'existe pas d'obligations.

CONCESSION — TRAVAUX

Concession. — Concession de Messila (19 mars 1921), 1.005 hectares.
Données générales sur les travaux. — Recherches de pétrole par forage, 84 puits ont été forés.

NATURE DES PRODUITS

Pétrole brut, contenant 30 % d'essence

PRODUCTION

Années	Tonnes.
1934	380
1935	343
1936	295
1937	279
1938	259

PERSONNEL OUVRIER

20 ouvriers.

ADRESSES DES BUREAUX ET EXPLOITATION

SIÈGE SOCIAL :

Adresse postale : Société Algérienne des Pétroles de Tliouanet, 13, rue de Bourgogne, Paris (7^e).

Téléphone : Invalides 74-30.

EXPLOITATION :

Adresse postale : Société algérienne des Pétroles de Tliouanet, boîte postale n° 71 à Relizane (Oran).

ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET

(L'Information financière, économique et politique, 24 mai 1939)

L'assemblée ordinaire du 19 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1938. Après affectation à l'amortissement des frais de premier établissement d'une somme de 27.561 fr., le compte de profits et pertes se solde, comme l'année précédente, sans bénéfice ni perte, bien que l'accroissement des impôts et l'extension des lois sociales aient entraîné une importante augmentation des charges d'exploitation.

BIZERTE

par Maurice RICORD

(Le Journal des débats, 6 mai 1943)

Notes de mars 1939

La Compagnie algérienne des pétroles possédait à Zarzouna, à proximité de l'avant-port, un dépôt de mazout pourvu de trois réservoirs de 10.000 tonnes et de deux réservoirs de 3.000 tonnes, soit, au total, 36.000 tonnes. L'installation en pompes permettait le ravitaillement de quatre navires par vingt-quatre heures, avec une moyenne de six cents tonnes pour chacun d'eux.
